

Récapitulatif contractuel

Bouygues Telecom S.A.
13-15 avenue du Maréchal Juin - 92360 Meudon-la-Forêt
Téléphone Service Clients : 1064
Le 23/06/2025

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Service accessible en France métropolitaine avec équipement compatible et communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus. Une consommation du Service en dehors de la France métropolitaine peut être facturée au tarif en vigueur lorsqu'elle excède un usage raisonnable. Pour plus d'informations sur notre politique d'usages raisonnables, consultez nos Conditions Générales de Service (clause 2.3).

Ce forfait contient tous les services mobiles décrits dans « Les Tarifs », rubrique « Services et Options Mobiles ». Vous retrouvez les options éventuellement compatibles dans cette même rubrique.

Forfait Petit B.iG 5Go 5G valable uniquement pour toute nouvelle souscription	
Depuis la France métropolitaine, l'Europe et les DOM	
Internet mobile	5 Go (en 2G/3G/4G/5G) Au-delà de l'enveloppe éventuellement incluse, internet facturé à : 0,0018€/Mo depuis l'Europe/DOM et 0,05€/Mo depuis la France métropolitaine; dans la limite de 30€ (puis débloable par palier de 30€).
Appels	Appels illimités (vers les fixes et mobiles) depuis la France métropolitaine vers la France métropolitaine/DOM et depuis Europe/DOM vers France métropolitaine/Europe/DOM.
SMS/MMS	Depuis France métropolitaine vers France métropolitaine/DOM (vers les fixes et mobiles) : SMS illimités. Depuis France métropolitaine vers France métropolitaine (vers les fixes et mobiles) : MMS illimités. Depuis France métropolitaine vers DOM : 1,10€/MMS et décomptés de l'enveloppe internet. Au-delà de l'enveloppe, facturation au tarif en vigueur. Depuis Europe/DOM vers France métropolitaine/Europe/DOM (vers des fixes et mobiles) : SMS illimités. MMS inclus, décomptés de l'enveloppe internet. Au-delà de l'enveloppe, facturation au tarif en vigueur depuis la destination.

Forfait Petit B.iG 5Go 5G valable uniquement pour toute nouvelle souscription	
Depuis l'étranger (en dehors des destinations éventuellement incluses : France métropolitaine/Europe/DOM)	
Internet mobile	Depuis l'étranger (en dehors des destinations incluses : France métropolitaine/Europe/DOM) : facturation (au-delà de l'enveloppe éventuellement incluse) au tarif en vigueur depuis la destination, dans la limite de 60€ (puis débloable par palier de 60€).
Appels	Non inclus (facturation au tarif en vigueur depuis la destination)
SMS/MMS	Non inclus (facturation au tarif en vigueur depuis la destination)

Communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus.

Forfait Petit B.iG 5Go 5G valable uniquement pour toute nouvelle souscription	
Options et services ⁽²⁾	Prêt gratuit d'un téléphone en cas de panne ou de casse
	Pour les Forfaits avec Avantages Smartphone (engagement 24 mois) :
	Téléphone avec facilité de paiement ⁽³⁾

DÉBITS ET VOIES DE RECOURS

Service accessible uniquement avec équipements compatibles en France métropolitaine et dans la limite des zones de couvertures telles qu'indiquées sur bouyguetelecom.fr, sur les réseaux 2G, 3G+, 4G, 4G+ et 5G selon la compatibilité du forfait choisi. L'accès à l'internet mobile depuis l'international dépend de l'accord de roaming en vigueur entre Bouygues Telecom et un opérateur partenaire selon le déploiement du réseau de cet opérateur partenaire ainsi que de la compatibilité du forfait choisi et du terminal utilisé avec le réseau.

Réseau 5G : déploiement progressif en zones urbaines. Téléphones compatibles 5G et cartes de couverture en France métropolitaine sur bouyguetelecom.fr.

	2G	3G+	4G	4G+	5G
Débits maximum théoriques descendants	Jusqu'à 236 Kbit/s	Jusqu'à 7,2 Mbit/s, 14,4 Mbit/s, 21 Mbit/s ou 42 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 300 Mbit/s ou 49 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 900 Mbit/s ou 300 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	Selon les bandes de fréquences agrégées : • avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 1,5 Gbit/s dans la première version de la 5G. • avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 890 Mbit/s dans la première version de la 5G.
Débits maximum théoriques montants	Jusqu'à 118 Kbit/s	Jusqu'à 0,4 Mbit/s ou 5,7 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 75 Mbit/s ou 18 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 150 Mbit/s ou 38 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	Selon les bandes de fréquences agrégées : • avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 133 Mbit/s. • avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 93 Mbit/s.

Vous pouvez vous rendre sur bouyguetelecom.fr pour connaître votre couverture et éligibilité.

En cas de réclamation, vous pouvez effectuer une demande auprès du Service Clients puis au Service Consommateur Bouygues Telecom et enfin au Médiateur des communications électroniques.

PRIX

	Forfait Petit B.iG 5 Go 5G
Prix mensuel client éligible	5€
Prix mensuel client non éligible	15€

Economies Petit B.iG 5Go :

Offres soumises à conditions et réservées exclusivement au cercle familial. Offre sans engagement ou avec engagement 24 mois, soumise à conditions, valable à partir du 07/10/2024, pour tout client détenteur d'un forfait Bouygues Telecom 20 Go et +, sans engagement ou avec engagement 24 mois et d'une offre box (hors box B&You, Idéo et Pro, Bbox Asso). Economies sur facture mobile : 10€/mois, hors résiliation et changement vers une offre non éligible.

- Carte SIM/eSIM : 10€
- Les tarifs des communications hors forfaits sont mis à disposition dans le Guide des Tarifs en vigueur, avec notamment les tarifs des communications vers et depuis l'étranger à partir de la page 31. Les prix mensuels ne prennent pas en compte des éventuelles remises à retrouver sur votre facture.
- La carte eSIM n'est pas disponible sur le réseau bancaire.

DURÉE, RENOUELEMENT ET RÉSILIATION

Contrat à durée indéterminée sans engagement ou avec une période minimale de 24 mois. En cas de résiliation anticipée pendant la période minimale, et sauf motifs légitimes, les redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement deviennent immédiatement exigibles.

L'offre n'est pas disponible dans le réseau bancaire.

CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

- En partenariat avec HandiCapZero, retrouvez :
 - vos factures en braille et en caractères agrandis,
 - les informations relatives aux offres de services mobiles et box (en HTML, audio, braille et caractères agrandis selon les services),
 - des solutions pour faciliter l'utilisation de votre téléphone avec Mobile Speak et Mobile Magnifier (voir « Les Tarifs ») :
 - site internet bouyguetelecom.fr en cliquant sur le logo HandiCapZero,
 - au N° vert 0 800 39 39 51 (services et appel gratuits).
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : Service Clients accessible en langues des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouyguetelecom.fr, en cliquant sur le logo Acceo.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Service Clients accessible depuis l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr, rubrique « Mon compte », ou depuis le 1064 de 8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- depuis un mobile pour les clients détenant une carte prépayée : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée à 0,25€/min,
- depuis un poste fixe ou depuis une ligne mobile d'un autre opérateur : prix d'un appel local selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente,
- depuis un mobile pour les clients détenant un forfait Bouygues Telecom : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée du forfait ou du crédit de communication.

Certains actes peuvent être payants. Voir détail dans « Les Tarifs ».

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).
(2) Pour plus d'informations, voir dans « Les Tarifs ». (3) La facilité de paiement est réservée aux clients Bouygues Telecom avec Avantages Smartphone qui souscrivent sur bouyguetelecom.fr, dans les boutiques Bouygues Telecom ou par téléphone en contactant Bouygues Telecom.